JOURNAL MUNICIPAL #5

Saint-Solve

Février 2022

vue du ciel du Bourg et du Verdier

Sommaire

Mot du maire 2
L'auberge 3
Travaux 4
Patrimoine 4
Démographie 5
Associations 6-7
CMJ 7
Infos diverses 8

Mot du Maire

2021 vient de s'achever et de nombreuses conséquences liées aux contraintes sanitaires nous ont empêchés tout le long de cette année de nous retrouver.

Dans ce monde plein d'incertitudes, soyons d'autant plus solidaires et attentifs envers chacun ! Nous serons présents pour soutenir les personnes en difficulté. Les initiatives de nos associations ont agrémenté les périodes plus favorables d'accueil et d'autorisations encadrées.

Tout au long de l'automne des respirations culturelles et festives ont été organisées avec les associations Partages Essentiels (contes et musiques) et La Festoyade (village de Food trucks). La commune s'est inscrite dans deux initiatives remarquables : Les Journées Européennes du Patrimoine agrémentées par la visite de l'Eglise et la promenade sur le chemin des Barrants (récemment ouvert) et le Mois du Documentaire en Nouvelle Aquitaine avec la projection du film « La Terre du Milieu » et la présence de la réalisatrice. En décembre, le FICL a présenté lors d'une exposition les œuvres réalisées par les membres de son activités patchwork. La Festoyade a ouvert les portes de la salle polyvalente au marché de Noël le dimanche 12 Décembre accueillant près de 150 visiteurs. Enfin n'oublions pas les différentes activités régulières le Pilate (tous les lundis à 18h30) et l'Atelier floral (un samedi par mois à 14h).

C'est grâce et avec tous les bénévoles, que pour un temps, la joie et l'échange se sont retrouvés. Qu'ils soient ici remerciés et encouragés pour leurs actions prochaines.

Nous avons malheureusement annulé le spectacle et le goûter de Noël pour les enfants, ainsi que le projet de spectacle pour les anciens. La traditionnelle distribution de cadeaux pour les aînés a, quant à elle, été maintenue.

Aujourd'hui avec plus de gravité je vous confirme la décision prise concernant notre école communale. Sa fermeture pour la rentrée prochaine est une épreuve pour l'ensemble des élus, douloureuse dans sa décision et ses conséquences.

La lettre jointe au journal, vous explique les tenants et aboutissants de cette obligation.

Je me pose encore la question de notre rôle dans ce scénario : « Arrivés en Juillet 2020 nous avons été contraints et forcés, à réfléchir sur la seule proposition possible, la fermeture de l'école !! Que s'est-il passé les années précédentes, les négociations, aucun « tuilage » sur ce dossier, seul souvenir la remise d'un panier de nèfles à l'Inspecteur reste gravé dans certaines mémoires ».

Sept mois après notre élection, nous étions confrontés à la demande de l'État (Sous-Préfet et DASEN*), des maires voisins et d'un collectif de parents d'élèves en nous exposant le dispositif de la rentrée scolaire 2021-2022 avec le projet de fermeture d'une classe à Vignols (confirmée quelques mois plus tard). Ceci en associant la constitution d'un RPC* à Vignols et la création d'une MAM* à Saint-Solve. À ma demande, aucune décision ne sera prise par nos élus avant le 31/12/2021. La rentrée 2021 est sauvée !!

La fermeture de l'école dans une commune peut entraîner la perte de dynamisme de son territoire.

Les approches mathématiques de la calculette (effectifs en fonction des naissances et non des arrivants avec enfants par exemple) ne sont pas celles de la réalité de vie d'une commune rurale qui s'arc-boute régulièrement sur les décisions administratives.

Devant nos inquiétudes et après le vote par les Conseils Municipaux en Juin 2021 de Lascaux et Vignols de transformer le RPI* en RPC*, les élus de Saint Solve se sont mis au travail.

Nous avions construit un projet ambitieux, novateur et fédérateur dénommé Pôle Petite Enfance, présenté à l'ensemble de la population. Une Commission Consultative Communale a été mise en place.

Devenir inventif envers une société en totale évolution, raisonnant sur un changement de paradigme pour l'accueil de nos enfants doit être un gage de réussite pour l'avenir !!!

Nous n'avons pas choisi (peut-être à tort) la dérision, le matraquage médiatique, la rencontre ministérielle.

Enfin trois réunions décisives ont permis de rencontrer les maires du RPI*, le sous-préfet et le DASEN*. Le 21 décembre les élus de Saint-Solve ont été invités.

Enfin ce lundi 24 janvier 2022, une majorité des élus a voté la fermeture de l'école. Une fermeture orchestrée et inéluctable devant les arguments présentés par l'État, les élus des communes de Vignols et de Lascaux et le collectif de parents d'élèves. Chacun devant prendre ses responsabilités. Le panier de nèfles ne suffisait plus !

La rupture, la fracture du monde rural face aux exigences de l'État entraîne la désertification et le mal-être des territoires.

Aujourd'hui avec la seule et unique détermination de l'ensemble du groupe du Conseil Municipal, l'envie est de réussir les prochains épisodes autour principalement de la création de la MAM*.

Ce dossier est une réalité de « campagne électorale », une volonté affirmée du Sous-Préfet, un engagement des élus des deux communes du futur RPC*.

Soyons toutefois vigilants et réactifs, assurons nos projets par des demandes de subventions adaptées.

Faisons mentir l'adage selon lequel quand « Une école ferme, une commune se meurt ! »

Merci de votre aide et de votre soutien dans cette conjoncture difficile. Les choix imposés rencontrent notre résistance dans le respect et l'attribution de nos responsabilités.

Très cordialement ,

Daniel FREYGEFOND
Maire de Saint-Solve

**DASEN : Directeur Académique des Services de l'Education Nationale*
**MAM : Maison d'Assistantes Maternelles*
**RPC : Rassemblement Pédagogique Concentré*
**RPI : Rassemblement Pédagogique Intercommunal*

La tristesse d'un matin d'automne, 08 Décembre 2021

Ce jour-là, sous la grisaille froide et humide, la nouvelle est arrivée, Stéphane est décédé.

Le choc est fort. Les proches étaient dans l'attente et l'inquiétude, irréversible et sans lendemain, le verdict est annoncé. La stupéfaction et la tristesse se mélangent avec la colère. Le soutien immédiat se porte vers sa famille.

Stéphane Jardou était restaurateur à Saint-Solve depuis 2003. Il rachète à la commune un fonds de commerce et le transforme pendant de longues années en un établissement reconnu et apprécié sur le territoire, café-restaurant et multiservices.

L'Auberge de Saint-Solve est née avec ses plats cuisinés maison, à déguster sur place ou à emporter. Stéphane organisait des repas de cérémonies et d'associations, avec quelques spécialités-souvenirs comme les macarons, les cannelés, et les rochers coco… et tous les plats locaux tels que mique et petit salé, carré de porc voire moules frites.

Sa gentillesse et son « à propos » font de Stéphane à la voix qui porte, le copain, le confident pour les locaux et le guide touristique pour les visiteurs des lieux.

C'est avec le soutien d'Agnès sa femme, présente et active et l'arrivée de Manon et Thomas leurs enfants, que la vie de Stéphane s'écoule pleine de projets et d'implications.

Chaque fête locale ou manifestation festive, Stéphane est présent. Il aime aussi accueillir les habitants du village autour d'un café ou d'un apéro. Gentillesse, convivialité, service, accueil seront les mots énoncés, des uns et des autres, en souvenir du jeune aubergiste de 50 ans.

À toute sa famille proche et à sa maman, les élus et la population renouvellent toutes leurs condoléances.

L'auberge de Saint-Solve

Depuis le 22 janvier, l'auberge de Saint-Solve est réouverte.

Maïté et Cédric vous accueillent :

- Du lundi au jeudi : 8h00-14h30 / 16h30-20h00
- Fermé le mercredi soir
- Vendredi et samedi : 8h00-14h30 / 16h30-22h00

Ils vous proposent une formule du midi (entrée, plat, dessert et café) à 14€ du lundi au vendredi.

Une petite carte restauration est disponible du lundi au samedi. Les burgers et le reste du plat du jour sont à emporter le soir.

Les services :

- Dépôt de pain
- Journaux
- Relais colis
- Petite épicerie pour l'instant locale puis de dépannage

DU JEUDI AU SAMEDI
BURGER MAISON À EMPORTER
(servi avec une portion de frites)

- **Le VG :** cheddar, mozzarella, steak de légumes, oignons confits, tomate, salade.
- **Le Double cheese :** cheddar, steak haché, sauce burger, oignons confits, tomate, salade.
- **Le Saint Solve :** cheddar, fromage de chèvre, steak haché, magret de canard, sauce au noix, pomme, tomate, salade.
- **Le Savoyard :** cheddar, steak haché, sauce angeline, reblochon, fromage à raclette, mozzarella, pomme de terre, tomate, salade.

Commande : 05 44 31 32 23

Travaux

Travaux réalisés fin 2021

- Nettoyage des abords de l'étang communal.
- La fin de l'année 2021 a été consacrée à la rénovation du bâtiment de l'auberge, à la fois l'appartement et le restaurant, afin d'accueillir les nouveaux gérants de l'Auberge de Saint-Solve.

Merci aux employés communaux pour leur aide.

Travaux programmés pour 2022

- Remplacement d'une « panne » de la charpente de La Chapelle Saint-Léonard à La Chapelle Salamard.
- Installation d'un défibrillateur.
- Réfection de la route de la Carrière suite à la signature d'une nouvelle convention avec la carrière de Ceyrat et de la route traversant le village de Malaval après les travaux sur le réseau d'eau potable.
- Rénovation du bâtiment de l'école en MAM.
- Rénovation de l'éclairage public dans le village de Laumonerie.

Eau Potable

Lancement des travaux de restructuration de la déserte d'eau de la commune. Les démarches préalables au lancement des travaux sur le réseau d'eau potable sont actés par l'agglo de Brive, avec un début des travaux prévu fin 2022.

- La Chapelle Salamard, le bourg seraient alimentés à partir du réseau desservant Madrias sur la commune d'Objat (eau de l'Yssandonnais).
- Le village de l'Aumônerie sera alimenté par le village de Ceyrat.
- Les villages de Priézac et Malaval seront alimentés à partir du réseau du Syndicat de l'Auvézère présent sur Vignols.

La faille de Malaval

Elle n'est pas toute jeune puisque ça fait quelques 300 millions d'années qu'elle s'offre à notre vue.

Oui mais elle s'était faite plus discrète depuis une bonne décennie. Le panneau signalant sa présence ayant disparu, la végétation s'emparant progressivement de sa belle et lisse surface..... Le temps faisant son œuvre.

Il fallait donc lui restituer sa beauté et permettre au public de contempler à nouveau ce phénomène géologique exceptionnel.

La faille de Malaval va faire prochainement l'objet d'une réhabilitation et de la pose d'une signalétique permettant aux visiteurs de comprendre l'origine de ce phénomène singulier qui place notre commune à l'articulation exacte du Bassin Aquitain et du Massif Central.

Ce projet est travaillé en collaboration avec le Pays d'Art et d'Histoire, partenaire précieux et privilégié de nos actions culturelles et patrimoniales.

Voici, en exclusivité, ce que pourrait être l'aspect du panneau explicatif qui sera posé au croisement de la RD 134 et de la voie communale menant à Malaval

Crédit Photo : Google Map

Démographie de Saint-Solve

Le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France. L'Insee fournit ainsi des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail, etc.

Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année.

Retrouvez le dossier complet sur le site de l'INSEE :
www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-19242

Population par grandes tranches d'âges

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	395	100,0	438	100,0	460	100,0
0 à 14 ans	87	22,0	107	24,4	94	20,4
15 à 29 ans	45	11,4	45	10,3	52	11,3
30 à 44 ans	91	23,0	93	21,2	72	15,7
45 à 59 ans	68	17,2	86	19,6	121	26,3
60 à 74 ans	74	18,7	61	13,9	75	16,3
75 ans ou plus	30	7,6	46	10,5	46	10,0

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

Population par sexe et âge en 2018

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	238	100,0	222	100,0
0 à 14 ans	54	22,7	40	18,0
15 à 29 ans	31	13,0	21	9,5
30 à 44 ans	35	14,7	37	16,7
45 à 59 ans	58	24,4	63	28,4
60 à 74 ans	41	17,2	34	15,3
75 à 89 ans	17	7,1	26	11,7
90 ans ou plus	2	0,8	1	0,5
0 à 19 ans	74	31,1	48	21,6
20 à 64 ans	119	50,0	125	56,3
65 ans ou plus	45	18,9	49	22,1

Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

Population en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Population	324	312	282	323	326	395	438	460
Densité moyenne (hab/km²)	55,5	53,4	48,3	55,3	55,8	67,6	75,0	78,8

(*) 1967 et 1974 pour les DOM. Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2021.
Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2018 exploitations principales.

Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Ensemble	176	169	180	195	212	244	252	271
Résidences principales	113	122	120	133	147	171	170	188
Résidences secondaires et logements occasionnels	39	32	36	48	40	52	53	45
Logements vacants	24	15	24	14	25	21	29	38

(*) 1967 et 1974 pour les DOM. Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2021.
Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2018 exploitations principales.

Associations

Association pour la sauvegarde du patrimoine de la Chapelle-Salamard

Nouvel élan pour le village

Sous la houlette de bénévoles motivés, l'**association pour la sauvegarde du patrimoine de la Chapelle-Salamard** a pris un nouveau départ.

Tout d'abord les habitants du village, aidés par des représentants de la commune, ont sécurisé les objets de la chapelle menacés par l'effondrement de la partie restante de la voûte.

Par ailleurs des calendriers représentant le village et ses alentours ont été mis en vente au profit de l'association.

Mais, ce n'est qu'un début. D'autres projets fleurissent.

Rejoignez-nous dans cette démarche positive et citoyenne.

Merci à tous les participants et à la municipalité.

Foyer Intercommunal Culture et Loisirs (F.I.C.L.)

L'activité patchwork du Foyer Intercommunal culture et loisirs (F.I.C.L.), après presque deux années de mise en sommeil en raison de restrictions sanitaires, a présenté, lors de son exposition du 5 décembre 2021, la qualité et la diversité de ses travaux. Des ouvrages étonnants, soit par leur taille, soit par leur créativité, ont été exposés. De quoi satisfaire les artistes de cette activité baptisées " les bobinettes de Saint Solve" qui ont récidivé le 12 décembre puisque leur stand figurait parmi les exposants du marché de Noël.

Ces bobinettes se réunissent tous les mercredis, salle polyvalente de Saint Solve. Poussez la porte et venez discuter avec elles pour obtenir de plus amples renseignements.

Les Bobinettes lors du marché de Noël du 12 décembre organisé par la Festoyade Saint-Solvaise.

Festoyade Saint-Solvaise

L'association **Festoyade** a tenu son assemblée générale. La première de son histoire puisque créée il y a six mois à peine. Et pourtant l'association a déjà de jolies manifestations à son actif et l'année 2022 se présente bien.

L'association Festoyade a tenu sa première assemblée générale, samedi 15 janvier, à la salle polyvalente.

Créée depuis à peine six mois, elle a déjà organisé des manifestations qui ont attiré un nombreux public.

Tout d'abord début septembre, le marché food trucks avec ses 450 entrées, le concours de pétanque organisé par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), puis le marché de Noël du 12 décembre.

Le président Olivier Pallier a tenu à remercier les bénévoles, les membres de l'association, la municipalité pour son aide ainsi que toutes les communes environnantes pour le prêt de matériel.

Le président a également remercié Thomas Jardou, vice-président, chargé de la communication pour toutes ses publications sur les réseaux sociaux qui font connaître l'association et les activités.

Le trésorier, Axel Matthieu a présenté un bilan financier très positif pour cette première saison.

Le bureau démissionnaire a été intégralement réélu avec à sa tête Olivier Pallier, président.

Le marché de Noël du 12 décembre.

le CMJ *souhaite agir pour le bien être des jeunes de la commune.*

La question d'un lieu de rencontre sympa a été posée. Alors a germé l'idée d'aménager un coin agréable autour du plan d'eau à Priézac avec l'envie de se retrouver avec toutes les générations lors de soirées festives, de pique-niques ou de simples moments de détentes (avec un livre par exemple).

Pour cela, nous souhaitons réhabiliter la « cabane » en effectuant quelques travaux de réparation, acheter du mobilier urbain (bancs, tables, mange-debouts, ...).

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés (bricoleurs, donateurs, concepteurs, ...) pour nous aider dans ce projet qui nous tient à cœur.

Nous souhaitons également créer une association de jeunes du territoire pour mettre en place des actions destinées à récolter des fonds afin de réaliser d'autres projets imaginés tels que city-parc, table de ping-pong d'extérieur, karaoké, … Pour cela, nous pourrions organiser un vide grenier, des concours, etc.

Les idées de chaque jeune seront les bienvenues. Nous n'oublions pas la mise en place d'actions citoyennes comme le nettoyage des déchetteries sauvages par exemple avec l'accord des propriétaires.

Merci d'avance à tous ceux qui viendront nous rejoindre lors de la création de cette association et à tous les adultes bénévoles qui voudront bien donner de leur temps pour l'aménagement de la cabane. Sans oublier d'éventuels donateurs, partenaires qui pourraient nous permettre d'acheter le mobilier urbain.

Les jeunes du C.M.J.

Le CMJ propose aux habitants une soirée Karaoké à la salle des fêtes de Saint-Solve, le **samedi 5 mars de 16h00 à 22h00** avec vente de crêpes et de boissons. Dans la soirée nous vous proposerons plusieurs styles de musiques. L'inscription sera obligatoire pour participer à la soirée.

Infos / Agenda / Etat civil

Conseiller numérique

Baptiste vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h dans la salle numérique de la mairie.

Il vous guidera pour :

- vos démarches en ligne.
- envoyer et recevoir des e-mails.
- utiliser un ordinateur ou une tablette.
- naviguer sur internet.

Contact :

Tél : 06 78 35 32 78

ou par mail :

conseiller.numerique@saint-solve.fr

Ateliers Numériques			
THEME	**L'ordinateur** **Initiation et utilisation**	**Adresse Email** **Création et utilisation**	**CYBERSÉCURITÉ** **Comment se protéger sur Internet**
ACTIVITES	- Présentation de ce qui compose un ordinateur - Tutoriel clavier/souris - Découverte de l'interface Windows - Utiliser Internet	- Présentation de Gmail - Création d'une adresse Email - Envoi d'un mail - Présentation des autres applications Google	- Qu'est-ce qu'un virus/malware ? - Les bons gestes quand on utilise Internet - Choisir un Antivirus
DATE	**Mardi 1er Mars 2022** Début 10h	**Mardi 8 Mars 2022** Début 10h	**Mardi 15 Mars 2022** Début 10h
DUREE	1 Heure	1 Heure	1 Heure
Nombre de participants	5 maximum		
LIEU	Mairie de Saint-Solve 2 Route de la Gare 19130 Saint-Solve		
CONTACT	conseiller.numerique@saint-solve.fr 06 78 35 32 78		

Agenda

Soirée Karaoké : samedi 5 mars
Salle polyvalente
Organisée par le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).

Loto : dimanche 3 avril
Salle polyvalente
Organisé par la Festoyade Saint-Solvaise.

Randonnée contée et gourmande : samedi 30 avril
Départ à Priézac
Organisée par la mairie. Repas organisé par la Festoyade Saint-Solvaise.

Tombola - samedi 7 mai
Tirage au sort
Organisée par l'Association des parents d'élèves du RPI.

Fête du village : samedi 7 et dimanche 8 mai
Place de l'église
Organisée par la Festoyade Saint-Solvaise.

Soirée entre pot's frites : samedi 16 juillet
Salle polyvalente et alentours
Organisée par la Festoyade Saint-Solvaise.

Des tentatives d'intrusion et des cambriolages ont eu lieu ces derniers jours sur VIGNOLS.

Soyez très vigilants et n'hésitez pas à contacter la gendarmerie

Infos pratiques

Téléphone :
05 55 25 84 93

Site internet :
www.saint-solve.fr

Mail :
mairie@saint-solve.fr

Horaires de la mairie

Lundi : 8h15 - 12h45
13h30 - 16h15

Mardi : 8h15 - 12h45

Jeudi : 13h30 - 16h15

Vendredi : 8h15 - 12h45
13h30 - 16h15

POMPIERS	**18**
GENDARMERIE	**17**
SAMU	**15**
CENTRE ANTI-POISON (BORDEAUX)	**05 56 96 40 80**
ÉCOLE DE SAINT-SOLVE	**05 55 25 52 25**
ÉCOLE DE VIGNOLS	**05 55 25 06 69**
MAISON DE SERVICES AU PUBLIC À VIGNOLS	**05 55 25 95 93**

Etat civil

Décès

- Marie-Louise LAPORTE, décédée le14/11/2021
- Stéphane JARDOU, décédé le 08/12/2021

Rejoignez-nous !
@communeSaintSolve

www.saint-solve.fr

Directeur de publication : Daniel FREYGEFOND - Contributions : Conseillers municipaux - Photos : commission communication - Impression : DanyPhotobjat RCS Brive 807 763 271